

"Youssef condamné" : Le Figaro livre le nom islamiquement correct à la vindicte populaire !

écrit par encore et encore | 1 octobre 2016



Le jeune homme de 29 ans, prénommé Youssef, a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis pour avoir poussé un de ses correspondants à commettre un attentat en France, » Que se passe t il ? Pour que le si politiquement correct « Figaro » se livre à présent à de véritables incitations à la haine raciale, en livrant à la vindicte populaire les noms de délinquants et autres criminels ??

Serait-ce la malheureuse influence de cette France dont le Peuple si souvent méprisé, ignoré, se rebiffe ??

Comme à Versailles et ses villes environnantes où la clientèle du Figaro est en tête de la moyenne nationale ??

Alors qu'il avait oublié depuis longtemps que « *sans la liberté il n'est point d'éloge flatteur* » ?

Après tout « Youssef » c'est peut-être un nom d'emprunt pour ne pas stigmatiser un Yossip, peut être Biélorusse, ou un Joseph, familier aux Français...

Quoiqu'il en soit, souhaitons tous que cette révélation du Figaro ne soit pas due à un moment d'égarement de sa

rédaction prudente et prévoyante...mais à un réveil -tardif- de sa conscience.

Un homme condamné à deux ans de prison ferme pour incitation au terrorisme sur la messagerie Telegram

Un homme de 29 ans a été condamné vendredi 30 septembre à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, pour [avoir](#) incité sur la messagerie Telegram un correspondant à [commettre](#) un attentat. Il a également été reconnu coupable de consultation habituelle de sites djihadistes pour s'être abonné à une chaîne revendiquée par l'[Etat islamique](#) sur ce réseau.

Le prévenu a assuré devant le tribunal correctionnel de [Paris](#) qu'en réalité il plaisantait et se moquait de ses correspondants radicalisés en se faisant [passer](#) pour l'un des leurs. Son avocat, Me Martin Méchin, a estimé que cette peine « *d'une sévérité qui se veut exemplaire* » était « *inadaptée* » et que son client ne présentait « *aucune dangerosité* ».

Lire aussi : [Comment l'application Telegram a tout fait pour se mettre hors de portée des Etats](#)

« **Si tu passes à l'action demain, tu seras des nôtres** »

L'homme de 29 ans a expliqué avoir été contacté via [Facebook](#) par des correspondants « *plus ou moins radicalisés* » qui lui parlaient de religion et l'ont invité à [échanger](#) avec eux sur Telegram. C'est ainsi qu'au fil de ses échanges par ce biais, l'accusation lui reproche d'avoir incité un jeune homme à se [rendre](#) en [Syrie](#), et un autre à commettre un attentat. « *Si tu passes à l'action demain, tu seras des nôtres* », écrivait-il notamment à l'un de ses correspondants, qui s'avère [souffrir](#) de problèmes psychologiques.

Environ une heure et demie plus tard, il lui avait proposé de lui [vendre](#) une bombe [nucléaire](#) et de se [retrouver](#) au commissariat pour que ce soit « *plus sûr* ». L'homme avait aussi suggéré à son interlocuteur de passer à l'acte « *le 31 février* », a-t-il expliqué, pour [tenter](#) de [convaincre](#) le tribunal.

Mais comment [être](#) sûr que son correspondant, à la personnalité fragile, ne passe pas à l'acte, lui ont objecté les juges. Cet homme avait lui aussi été interpellé, mais n'a pas été poursuivi à ce stade, aucun [projet](#) précis n'ayant été mis en évidence.

Pour son avocat, un tel jeu, « *c'est bête, c'est méchant, c'est dangereux* », « *il*

avait trouvé ses cons et il a joué », a-t-il plaidé, décrivant son client comme « *un grand gamin immature* ». Me Méchin, qui avait demandé la relaxe, s'en est pris à la peine « *disproportionnée* » requise par le parquet – quatre ans de prison dont dix-huit mois avec sursis. L'homme condamné vendredi faisait l'objet d'une fiche S, mais aucun élément du dossier n'indique pour quelle raison. Il ne fréquente pas de musulmans radicaux et ne va pas à la mosquée, avait-il souligné.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/09/30/01016-20160930ARTFIG00402-condamne-a-deux-ans-de-prison-pour-incitation-au-terrorisme-sur-telegram.php>

On comparera utilement avec l'article du Monde sur le même sujet. Le Monde est en plein dans le politiquement correct, pas de nom, pas d'origine... Tous des vendus à BHL et à Hollande.

http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/09/30/un-homme-condamne-a-deux-ans-de-prison-ferme-pour-incitation-au-terrorisme-sur-telegram_5006459_1653578.html#bpJguHU1uEdr37ce.99